



LE PORT DU HARNAIS

Les chutes de hauteur sont une importante cause de décès par accident du travail. Ces chutes ont souvent des conséquences mortelles, ou invalidantes.

L'utilisation de protections individuelles contre le risque de chute de hauteur répond à des critères de choix et d'utilisation précis. Il est important d'être conscient que cet équipement peut vous sauver la vie à condition d'être responsable et attentif à son utilisation dans les règles établies.

En cas d'impossibilité de mise en œuvre des protections collectives de la zone de travail (barrières, garde-corps, filets...), le risque de chute de hauteur doit être prévenu par un dispositif de protection individuelle. Chaque travailleur est alors équipé d'un système d'arrêt de chute.

Lors de travaux exposant le travailleur au risque de chute de hauteur, celui-ci doit recevoir une formation renforcée à la sécurité telle que prévue à l'article L4154-2 du code du travail.



Sans être un vêtement de confort, le harnais ne doit pas gêner l'utilisateur. Vous devez pouvoir passer une main à plat entre la sangle et l'épaule, et pareillement pour la partie basse, entre la sangle et les cuisses.

Lors des fermetures des boucles, assurez-vous bien de leur bonne tenue en tirant de chaque côté.



La fixation de la longe peut se faire de deux façons différentes :

- **Ancrage dorsal** : par la fixation du mousqueton sur l'anneau fixé dans le dos du harnais.
- **Ancrage sternal** : par la double fixation en nouissant les deux sangles sternales. Si le harnais est équipé de boucles sternales, il faut utiliser des cravates pour lier le mousqueton aux deux points du harnais.



Ancrage dorsal



Ancrage sternal

Après une chute, il faut remplacer tous les dispositifs, même si ceux-ci ne présentent aucun défaut.

Une vérification doit s'effectuer à chaque utilisation par l'utilisateur.

La vérification générale périodique doit s'effectuer par une personne agréée :

- tous les ans (pour une utilisation occasionnelle),
 - tous les 3 mois (pour une utilisation fréquente),
- et doit être consignée dans un registre de sécurité.

LE STOCKAGE

Ranger le harnais dans un sac à l'abri de la lumière, de l'humidité et de toute source de chaleur. Éviter l'exposition inutile aux U.V. Pour le transport, respecter les mêmes consignes.

VÉRIFIER SON ÉQUIPEMENT

Avant de s'équiper, il est obligatoire de vérifier minutieusement son matériel.



Harnais : vérifier la qualité des sangles (usure anormale, abrasion, fibre cassante, décoloration anormale, salissures, altération par des substances chimiques).

Connecteurs : vérifier la qualité des mousquetons (déformation éventuelle, microfissures, système de fermeture).

Longe : vérifier l'intégrité de la sangle ou de la corde, des épissures, des œillets sertis et des mousquetons.

S'ÉQUIPER DU HARNAIS

Le travail en hauteur ou avec harnais se fait généralement en équipe. Il en est de même pour le contrôle de l'équipement. Vérifier son vis-à-vis, et inversement, permet de garantir que les sangles sont bien toutes nouées, ajustées, et placées correctement.

Le harnais est composé de deux parties distinctes matérialisées généralement par des couleurs différentes. Cela évite les inversions et la perte de temps lors de l'équipement.



LE RAPPEL DES NORMES

Les matériels utilisés doivent répondre à des normes pour garantir la sécurité des personnels.

En voici pour mémoire la liste :



Matériel	Norme
Antichutes mobiles sur support d'assurage rigide	NF EN 353-1
Antichutes mobiles sur support d'assurage flexible	NF EN 353-2
Longes (fixes ou réglables) longueur maximale 2 m)	NF EN 354
Absorbent d'énergie	NF EN 355
Antichute à rappel automatique	NF EN 360
Harnais d'antichute	NF EN 361
Connecteurs	NF EN 362
Système d'arrêt de chute	NF EN 363
Exigences générales (marquage, entretien, vérification)*	NF EN 365
Mousqueton d'ancrage	NF EN 795

* Note d'utilisation

LES NOTICES D'UTILISATION

Chaque élément constituant le dispositif antichute est vendu avec des notices. Celles-ci doivent être impérativement être conservées avec le matériel car elles indiquent des informations essentielles à l'usage, la durée de vie et le mode d'utilisation. Y sont indiqués les points d'ancrage et les éléments d'arrachage. Il faut toujours lire attentivement toute la notice avant utilisation.

LES VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES

Afin de maintenir son état de conformité les équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur, des vérifications périodiques doivent être effectuées.



Elles ont pour but :

- de s'assurer du bon état des EP en service et en réserve,
- de s'assurer du respect des instructions de stockage,
- de prendre les mesures nécessaires pour qu'à l'expiration de la durée de vie ou de la date de péremption définie par le fabricant, ceux-ci soient éliminés en temps utile.

LE HARNAIS ANTICHUTE

Le harnais antichute doit être adapté à la morphologie de l'utilisateur et garantir un confort au poste de travail.

Il est constitué de sangles, boucles et autres éléments disposés de manière à ce que le harnais puisse être ajusté de façon appropriée sur le corps, afin de maintenir le porteur en position verticale durant la chute et de répartir l'effort du choc de l'arrêt au mieux sur tout le corps.

Il doit répondre à la norme NF EN 361.



- | | |
|-------------------------|----------------------------|
| 1. ancrage dorsal | 6. ancrage sur les 2 ganse |
| 2. coutures de sécurité | (côtières) |
| 3. anneaux de sécurité | 7. bavaroise |
| 4. sangle sous-fessière | 8. cravate (ceinture) |
| 5. bretelles | 9. bouclerie |

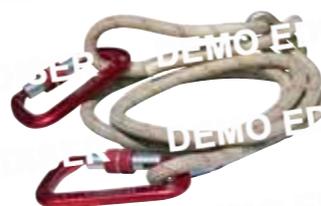
Vérifications du harnais avant départ

- la norme (EN 361),
- les coutures,
- l'état des sangles sur les 2 faces (pas de pollution chimique, pas de coupures, pas de décoloration due aux U.V.),
- l'état des boucles (pas de déformation, ni de microfissures),
- l'état de la plaque dorsale.



LA LONGE

Ce système de liaison est constitué d'une longe de 2 m de longueur maximale et de 2 connecteurs.



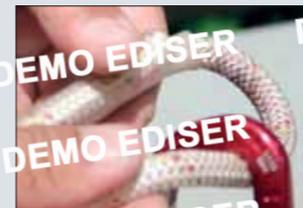
Lorsqu'elle est utilisée sur un point d'ancrage fixe, la longe doit impérativement comporter un absorbeur d'énergie. L'allongement de cet absorbeur lors de la chute nécessite de disposer d'un tirant d'air important qui doit être vérifié avant le début de l'intervention.

Les composants de ce dispositif doivent être conformes aux normes :

- NF EN 354 (longes),
- NF EN 362 (connecteurs),
- NF EN 355 (absorbeurs d'énergie).

Vérifications de la longe avant départ

- les normes,
- les coutures,
- les liaisons,
- les œillets sans fissures ou déformation,
- l'état de la corde (pas de pollution chimique, pas de coupures, pas de décoloration due aux U.V.).



LES CONNECTEURS

Pour les connecteurs (mousquetons), vérifier :

- La norme : EN 362 obligatoirement.
- Les points de fermeture :
 - . l'état de la gâchette,
 - . l'état du toquet de sécurité,
 - . l'efficacité du ressort de la gâchette,
 - . les déformations éventuelles et les microfissures.



En cas de doute, il faut absolument changer le connecteur.

LE POINT D'ANCRAGE

Le point d'ancrage doit répondre à plusieurs critères :

- Sa résistance statique doit être supérieure à 10 kN.
- Il doit être situé à hauteur d'épaule ou au-dessus. Un point d'ancrage plus élevé réduit la distance de chute et donc le risque de blessure corporelle.
- Il doit être le plus vertical possible par rapport à la station de travail afin d'éviter tout effet pendulaire.



La lettre A indique la ou les fixation(s) antichute.

Dispositifs du point d'ancrage

Les mousquetons

Mousquetons à vis ou à quart de tour : ce sont les connecteurs les plus répandus.

!! existe aussi des mousquetons automatiques à grande ouverture, pouvant être ouverts ou fermés par au minimum deux actions manuelles consécutives délibérées.

Les cravates sangles

Ce sont des connecteurs mobiles qui permettent de relier le mousqueton au point d'ancrage.

Les lignes de vie

Ce sont des dispositifs souvent placés horizontalement permettant au personnel d'y fixer sa longe. Celle-ci coulissera le long de la ligne de vie permettant de conserver une grande ouverture de travail.

LES DISPOSITIFS ANTICHUTE MOBILE

Vérifications

État du bras articulé, de la butée anti-retour du galet bloqueur, du ressort, coulissement, fonction antichute...

- Cordes : état de la gaine (contrôle tactile de l'âme, état des éléments de protection et des coutures, état des nœuds, contrôle de la longueur...).

- Les ancrages provisoires doivent également être vérifiés : état des sangles, de la bouclerie d'amarrage et de réglage, fonctionnement du réglage...